

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du vendredi 28 mars 2014

Présents :

ALVES PIRES Alcino
BENSALAH Abdelkader
BOBILLIER Jean-Paul
BOULET Philippe
BOUZRAR Maryvonne
BUI XUAN Yves
CHEREAU Franck
COUSINIE Thierry
DALLERAC Francis

DESCHAMPS Jean-Guy
DIDIER Francis
DUMONT Gamra
FERACCI Jean-Michel
GEORGEON Alain
JULHE Jean-Louis
LAUFFENBURGER Patrick
LAURENCE Bernardina

MARMION Chantal
MARTINEZ Francisco
ORTEGA Raphaël
PONTABRI Pierrette
RAVASSAUD Raymond
ROMAN Franco
SUDORRUSLAN Rachel
VENET Gilles

Absents excusés : BELRHITI Catherine, BUI Michel, CHEVALIER Michel, PACCOUD Roger, PERONNET Dominique, PUVELAND Hervé.

Absents non excusés : aucun

Membre de droit : ROSSO Patrick (DTN).

Ouverture de la séance par le Président à 17h15.

1- ALLOCUTION DU PRESIDENT

Le résultat des élections municipales pourrait amener un rapprochement du Ministère des sports avec un autre Ministère.

Dans ces conditions, le projet de loi sur le sport aura peu de chance d'aboutir d'ici la fin de l'année, comme cela a été initialement évoqué.

Lors de la réunion du conseil d'administration du CNDS, il en est ressorti que les ressources dont dispose le CNDS n'ont pas bougé. Cela reste un faible budget au vu des missions confiées.

Il a également été évoqué des aides maximales pour les structures régionales et départementales, respectivement à hauteur de 18 000 et 8 000 €. Aussi, les subventions demandées par les clubs sont soumis à l'approbation des organismes départementaux.

2- ADOPTION DU PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 24 JANVIER 2014

Le comité directeur adopte à l'unanimité le procès verbal du comité directeur fédéral du 24 janvier 2014.

3- CALENDRIER INSTITUTIONNEL

La prochaine réunion du conseil d'administration est prévue pour le 20 juin 2014.
Il est possible que le 12 septembre 2014 nous organisions une réunion du conseil d'administration au centre national d'entraînement à Castelnau-le-Lez, à partir de 17h.

Concernant les séminaires de rentrée, il a été décidé de maintenir le colloque des Présidents de ligues et de comités départementaux au centre national d'entraînement.
Cette année, les réunions des DTL et des responsables des écoles régionales de formation auront également lieu à Castelnau-le-Lez.

La réunion des responsables de grades se tiendra elle à la fédération.

Enfin, les Championnats du Monde de Brême se tiendront le 1^{er} week-end du mois de novembre.

4- PREPARATION AU COLLOQUE DE RENTREE DES PRESIDENTS DE LIGUES ET DE COMITES DEPARTEMENTAUX

Comme chaque année, lors de cette réunion, nous allons annoncer aux Présidents la politique générale de la fédération.

Cette saison nous avons eu beaucoup de questions portant sur les passeports. Nous nous attarderons sur ce point pour expliquer la marche à suivre.

Nous allons présenter le nouveau programme informatique développé pour les compétitions. Il est à noter qu'actuellement il est possible de créer une compétition sur ce nouveau dispositif, ce qui permet d'utiliser la fonction d'inscription en ligne, tout en gardant l'ancien système de gestion de la compétition.

Les questions posées lors de nos précédentes réunions (AG et colloques) nous montrent un manque de moyens certain dans quelques départements ruraux. En retour, il est de notre devoir de réfléchir à des solutions.

Ainsi, la première proposition consiste à orienter une partie de l'augmentation de la licence qui ne sera pas allouée aux comités départementaux (concerne les départements qui ont des prérogatives de ligues) vers ces comités départementaux en besoin.

En outre, une seconde proposition consisterait à confier aux comités départementaux l'organisation des deux stages d'experts pris en charge par la fédération, et qui jusqu'à présent étaient du ressort des ligues. A cela il convient d'ajouter que les comités départementaux auraient un droit de participation à l'égard des stagiaires.

Cette solution amène une rentrée d'argent supplémentaire au comité départemental.

Par ailleurs, il est à noter que ce projet se fera sur la même enveloppe budgétaire que celle prévue actuellement.

Toutefois, les stages des disciplines associées et du karaté training défense restent des prérogatives de ligue.

Le Conseil d'Administration se prononce favorablement pour les deux principes proposés.

Enfin, il convient de préciser que la date du renouvellement du CQP n'est toujours pas connue. En fonction des délais, il n'est pas certain que les ligues puissent recouvrer l'organisation de cette formation. Il a été demandé que le terme « assistant » soit modifié par celui de « moniteur ».

5- ACTUALITE INTERNATIONALE

Le Conseil d'Administration est informé que le Président sera candidat lors du renouvellement du CA de la WKF, au mois de novembre 2014. L'élection du Président de la WKF aura elle lieu en 2016.

A ce titre, une demande de soutien a été réalisée auprès du CFSI.

6- PRINCIPE DE LA COTISATION FEDERALE

La mise en place d'une cotisation fédérale aurait pour effet de créer une condition à la délivrance de la licence, ce qui n'existe pas actuellement.

Les cotisations des ligues et comités départementaux ne déterminent en aucun cas la capacité de délivrer une licence, de participer aux compétitions sélectives...

De toute manière, la cotisation ne pourra être approuvée qu'en assemblée générale. Si c'est le cas, elle ne serait applicable qu'en septembre 2015.

Suite à un tour de table, il a été décidé que la réflexion soit remise à jour pour la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

7- SITUATION FINANCIERE

Nous sommes en attente d'une rentrée supplémentaire de 7 000 licences.

Un récapitulatif entre le réalisé et le budget initial est effectué.

Il en ressort qu'il sera difficile d'atteindre l'excédent prévu.

Par ailleurs, la fédération est soumise à un contrôle fiscal. La difficulté principale concerne la TVA et notamment les récupérations de TVA réalisées pendant les Championnats du Monde.

Afin d'optimiser la gestion des notes de frais, un logiciel spécifique sera mis en place à compter de la saison prochaine.

Pour ce qui est de la trésorerie, les prévisions au 31 août sont de 400 000 €, sans compter un éventuel redressement fiscal. Sur ce point il convient de noter que la mise en place de

copieurs RISO apporté à la fédération, en trésorerie, 1 100 000 €. Le versement se fera au plus tard au mois de mai.

8- ORGANISATION DES CHAMPIONNATS D'EUROPE 2016

Les travaux de rénovations du palais omnisports de Bercy ont débuté. Cette rénovation va améliorer l'agencement intérieur ce qui devrait réduire les coûts concernant la décoration et l'aménagement.

Il est évident que la prestation offerte sera de moindre envergure qu'aux Championnats du Monde, ce qui impactera automatiquement le budget qui sera moindre également.

Par ailleurs, il convient de préciser que les Championnats d'Europe des régions, dont le déroulement est prévu en juin 2015, sera organisé par le comité Ile-de-France au stade Pierre de Coubertin.

9- INTERVENTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

La convention d'objectifs signée avec le Ministère des sports le 11 février dernier prévoit l'allocation de la même somme que celle de l'année précédente.

Au niveau de la formation, il y a encore de sessions de CQP prévues d'ici la fin de la saison. Concernant la mise en place d'un diplôme d'Etat, celui-ci sera effectif dès la saison prochaine et devrait être dispensé dans un CREPS du Rhône-Alpes.

La DTN est actuellement en train d'établir un bilan des inter-régions qui viennent de se terminer. Le constat amènera probablement des évolutions à l'avenir dans ce domaine.

Le calendrier de la saison prochaine sera substantiellement bouleversé du fait d'un nombre important d'événements internationaux. Le calendrier devrait être rapidement diffusé.

Le règlement est également en cours de modification et tout sera fait pour qu'il soit disponible rapidement.

Le nouveau parcours d'excellence sportive devrait être effectif à compter du mois d'avril et il sera marqué par la réduction des listes de haut niveau et des structures associées.

Dans les disciplines associées il est à noter que les Arts Martiaux Vietnamiens gardent sensiblement le même nombre de licenciés que la saison passée. Leur calendrier a quelque peu évolué.

La discipline de Krav Maga compte 3 000 licenciés de plus par rapport à la saison précédente. Il a été mis en place plusieurs stages d'experts sur l'ensemble de la saison. Les autres disciplines se maintiennent au niveau de leur nombre de licencié.

Pour rappel, les chargés d'inter-régions de la DTN sont toujours à votre disposition afin de vous accompagner sur les dossiers de demandes de subventions.

10- POINT SUR LES LICENCES ET LES PASSEPORTS DE LA SAISON 2014/2015

Dans un premier temps, des statistiques sont présentées. Il en ressort une augmentation de 5 400 licenciés.

Actuellement 60% des clubs affiliés utilisent le système de demande en ligne des licences, qui correspond à 65% du total des licences souscrites.

Ensuite, il est procédé à une présentation des cartes licences qui sont désormais vierges. Ainsi, des étiquettes seront adressées aux clubs afin de les coller sur la carte.

Il y a également eu des modifications sur les passeports où des étiquettes seront également envoyées. Les timbres de licences servent de moins en moins.

De nouveaux visuels ont également été créés pour les cartes de dirigeants et de professeurs. La carte de ceinture noire a également été revisitée et se présente désormais sous forme de carte bancaire.

11- AVANCEE DU PROJET D'AGRANDISSEMENT DU SIEGE FEDERAL

Nous sommes actuellement en attente de la validation du projet par l'assemblée générale des copropriétaires. Les plans réalisés prévoient la création d'un lot.

12-RELATION AVEC LES LIGUES ET COMITES DEPARTEMENTAUX : POINT SUR LES SIEGES SOCIAUX DES LIGUES

Sur ce point, la proposition consiste à exiger auprès des ligues régionales qu'elles aient des sièges loués ou achetés dans lesquels elles pourraient accueillir leurs membres ou leurs licenciés.

Le délai pour une mise en conformité serait de un an.

Vote pour l'approbation de la proposition :

- contre : 0
- abstention : 0
- pour : unanimité

13- MISE EN PLACE DE LA LIGUE RHONE ALPES

Dernièrement l'élection du bureau de la ligue a été effectuée.

L'ancienne ligue du Lyonnais a été dissoute lors d'une assemblée générale extraordinaire où un administrateur a été nommé.

Lors de la passation une partie des comptes a été donnée. Il y apparait que 130 000 € se trouve sur les comptes bancaires du crédit mutuel. Les comptes du CCRAK ont été bloqués puis débloqués car il n'y a pas eu la volonté de procéder par voie d'assignation.

Une assemblée générale extraordinaire du Dauphiné-Savoie est prochainement prévue pour décider ou non de la dissolution.

14- ARBITRAGE

De nouvelles tenues ont été commandées avec pour objectif d'unifier la tenue vestimentaire des arbitres. Un ensemble sera vendu à 200 €.

15- QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Jean-Guy DESCHAMPS indique que la demande qu'il a réalisé pour l'intégration du karaté dans les épreuves du baccalauréat est restée sans réponse. Une nouvelle demande sera réalisée via l'UNSS.

Monsieur Alain GEORGEON s'interroge sur une éventuelle participation aux Championnats du Monde handi-karaté.

Réponse : il n'y a pas grand intérêt à y participer puisqu'il ne s'agit que de démonstration.

Monsieur Alain GEORGEON souhaiterait savoir s'il est possible pour la fédération de connaître le nombre de pratiquant en situation d'handicap.

Réponse : la fédération va se pencher sur la faisabilité d'une telle démarche.

Monsieur Alain GEORGEON se pose la question de l'application des modifications statutaires concernant les clubs n'ayant souscrit aucune licence sur les quatre premiers mois de la saison.

Réponse : l'application de cette disposition ne se fera qu'à compter de la saison prochaine.

Monsieur Jean-Paul BOBILLIER aimerait savoir si les nouvelles cartes de ceinture noire seront offertes aux anciens gradés.

Réponse : non, un prix de vente sera fixé.

Monsieur Alcino ALVES PIRES informe le Conseil d'Administration que la fermeture estivale de la fédération sera du 1^{er} au 17 août.

Aucune autre question diverse n'étant formulée, la réunion du comité directeur s'est terminée à 20h35.

Le Président
Francis DIDIER

Le Secrétaire Général
Alcino ALVES PIRES